



Appel à Projets de Formation en Alternance - AP24 2026

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. Pièces constitutives du dossier de projet	4
TRAME APPEL A PROJETS	5
FORMATION PAR ALTERNANCE.....	5
1. Pourquoi l'alternance ? Un levier stratégique pour Madagascar.....	5
2. OBJECTIFS	6
3. CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU PROJET	7
4. CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES ACTEURS CLES.....	7
5. SECTEURS ET COMPETENCES ELIGIBLES	8
5.1. Tourisme / Hôtellerie / Restauration (THR)	8
5.2. Technologies de l'Information (TIC)	8
5.3. Textile / Habillement / Accessoires (THA)	9
5.4. Développement Rural (DR)	10
5.5. BTP / Ressources Stratégiques (BTP-RS).....	10
5.6. Éducation	10
5.7. Santé.....	11
5.8. Transport / Logistique	11
5.9. Finance / Assurance.....	12
5.10. Commerce /Autres.....	12
5.11. Industrie	12
5.12. Autres secteurs	13
6. FINANCEMENT	13
6.1. Enveloppe	13
6.2. Fonds additionnel.....	13
6.3. Charges éligibles au FMFP	13
7. DOCUMENTS DE PROJET.....	14
7.1. Documents de soumission (cf. Section 2)	14
7.2. Document de contractualisation.....	14
7.3. Document de rapportage	14
8. SOUMISSION	15
9. CONTACT & ACCOMPAGNEMENT.....	15

FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

APPEL À PROJETS ALTERNANCE

AP 24

FORMATION PAR ALTERNANCE SOUS STATUT ETUDES

Tous secteurs
Tout le territoire malgache
Date limite de soumission : 29 Juin 2026 au 21 Août 2026

1. INTRODUCTION

FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Association de droit malagasy
Enceinte MATERAUTO, Ankorondrano Antananarivo, Madagascar

N/Réf. : FMFP/560/DG/DFI

Objet : **Appel à projet pour les promoteurs de Projet Interentreprises dédié au Financement des formations par alternance sous statut étude / tous secteurs**

Date de lancement : 29 Juin 2026

Date limite de présentation des projets : 21 Août 2026

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique et habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant :

- L'appui aux entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- L'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- L'accroissement des compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP lance un appel à propositions dédié spécifiquement à des projets interentreprises portés par des organisations ou groupements d'entreprises souhaitant financer des formations de type alternance sous statut étude.

- **Date d'ouverture : 29 Juin 2026**
- **Date de clôture : 21 Aout 2026**

L'appel à projets mobilisera les Droits de tirage des entreprises auxquels s'ajouteront des fonds additionnels abondés par l'Agence Française de Développement (AFD).

Le projet de type interentreprises est une action de formation répondant à une demande de compétences communes à plusieurs entreprises qui ont les mêmes objectifs en matière de développement de compétences.

Tout promoteur intéressé devra répondre aux priorités édictées et aux critères exigés dans l'appel à projets. Il devra soumettre un dossier constitué par les différents documents détaillés dans la section 2 et dont les canevas se trouvent en annexe.

Les projets doivent être adressés à Monsieur le Directeur Général du FMFP au plus tard suivant les dates indiquées ci-hauts.

Les dossiers de soumission peuvent être adressés par voie électronique (sous format pdf) (e-mail) à : ap@fmfp.mg avec mention dans l'objet « **Soumission définitive Alternance AP24** » et/ou par envoi ou dépôt physique accompagnés de la version électronique (clé USB) à l'adresse suivante durant les jours et heures de bureau : Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP), Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano, Antananarivo 101. Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Pour tout besoin d'accompagnement ou d'information, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique projetsdeformation@fmfp.mg

2. Pièces constitutives du dossier de projet

<u>Pièces administratives et financières relatives au projet</u>		Pièces d'évaluation (obligatoire) - Oui/ Non
1	Lettre de demande officielle de financement datée et signée (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
2	Formulaire de demande de financement et Cahier des charges du programme de formation (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
3	Budget prévisionnel du projet (canevas disponible sur fichier Excel)	Oui
4	Convention tripartite (entre l'entreprise, l'alternant et le centre de formation)	Oui (à fournir avant démarrage de la formation)
5	Déclaration d'intégrité signée par le promoteur (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
6	Présentation du centre de formation (pour ceux qui ne figurent pas dans la liste)	Oui
7	CV des tuteurs en entreprise	Oui
8	Lettres de mandat du ou des partenaire(s)	Oui
9	Justificatifs de paiement des cotisations	Non (mais à préparer en cas de demande du FMFP)
10	Lettre de procuration ou de mandat de l'entreprise promoteur à la personne habilitée à la représenter et à signer le contrat	Non (obligatoire si différent du Dirigeant principal)
11	Relevé d'identité bancaire (RIB) du porteur	Non (si déjà envoyé au FMFP dans le cadre d'un autre contrat mais le renvoyer si le RIB a changé depuis le dernier contrat)
12	Contenu du programme de formation – à fournir par le centre de formation	Oui
13	Copie d'attestation d'assurance responsabilités civiles des alternants	Oui

TRAME APPEL A PROJETS FORMATION PAR ALTERNANCE

1. Pourquoi l'alternance ? Un levier stratégique pour Madagascar

La loi n° 2015-038 du 12 janvier 2016, relative à l'enseignement technique et à la formation professionnelle, constitue le fondement juridique des établissements de formation technique et professionnelle à Madagascar. Cette loi encourage l'intégration de méthodes pédagogiques basées sur l'alternance pour développer des compétences pratiques essentielles.








Le Décret N° 2023-1251 du 30 novembre 2023, qui fixe l'organisation de la formation sous statut étude pour les établissements d'enseignement technique, professionnel et universitaire, renforce cette dynamique et permet aux entreprises privées de considérer d'ores et déjà dans leur plan de formation ce type de formation.

Le taux de chômage des jeunes (18-35 ans) atteint 42 %, soit 100 000 nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année¹. L'écart entre la formation théorique et les besoins réels des entreprises reste criant. L'alternance reste une des solutions intéressantes pour faire face à la situation. A cet effet, elle conjugue apprentissage en centre de formation et immersion professionnelle en entreprise pour forger des compétences directement opérationnelles.

 Entreprise	 Centre de formation	 Alternant	 Tuteur (Entreprise) & Accompagnateur (Centre)
<ul style="list-style-type: none">▪ Porteur/partenaire du projet▪ Accueille et encadre l'alternant▪ Garant de l'acquisition des compétences pratiques (au moins 40% de la durée du cursus)▪ Garant du bien-être/sécurité de l'alternant	<ul style="list-style-type: none">▪ Garant de la formation théorique▪ Habilité à délivrer un diplôme ou un certificat	<ul style="list-style-type: none">▪ Minimum 16 ans▪ Etudiant en centre de formation▪ Couvert par un contrat d'assurance	<ul style="list-style-type: none">▪ Encadre et suit l'alternant▪ Garant du transfert de compétences

¹ Article du Journal l'express de Madagascar en date du 19 janvier 2024

2. OBJECTIFS

ACTEURS	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
 Pour l'entreprise	 Compétences adaptées Réduction écarts Adéquation emploi formation Anticipation des besoins en compétence Amélioration des compétences des futurs salariés	 Compétitivité Capacité de résilience Productivité/Performance Croissance économique
	 Métiers valorisés Débouchés concrets	 Employabilité et insertion Emploi concret à l'issue de la formation Appui financier aux études
	 Opportunité de mise en pratique en milieu professionnel Alignement de programme de formation aux besoins du marché	 Employabilité et insertion Opportunité d'insertion professionnelle des alternants






 50 Projets financés² dont au moins 30% en région	 150 Alternants formés dont 50% femmes 80 % de jeunes < 35 ans	 50 Entreprises Bénéficiaires (au moins)
--	--	--

² Veuillez-vous référer à la section « Sélection » pour les critères de priorisation des projets retenus pour validation.

3. CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU PROJET

- Centre de formation idéalement référencé au FMFP dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI)
- Le projet doit prévoir l'accueil d'au moins un (1) alternant par entreprise participante
- Un tuteur peut encadrer au maximum deux (02) alternants
- Fonction bien définie appuyée par une fiche de poste ou un référentiel métier
- Durée : 6 mois minimum, 12 mois maximum
- Le bénéficiaire doit être inscrit dans un parcours de formation conduisant à une certification reconnue (diplôme, titre, certificat ou blocs de compétences adossés à un référentiel métier) (ex : CAP, L3, M2, etc.)
- Le dispositif de formation doit être structuré ou formalisé avec un minimum d'exigence (objectif pédagogique adapté aux besoins réels de l'économie ou entreprises) et au moins 40% de la durée du cursus doit se faire en entreprise ou en milieu professionnel
- Pour un dispositif de formation en ligne, l'alternant doit être accompagné par au moins un formateur et qu'il bénéficie d'un suivi régulier et que des évaluations sommatives et formatives soient organisées.
- Le tuteur doit avoir un diplôme du même domaine que l'alternant (de niveau équivalent ou supérieur) et au moins un an d'expérience dans le métier ou justifier d'au moins 02 ans d'expérience en lien avec le domaine ou la formation
- Tout projet financé doit être achevé et clôturé au plus tard le 31 décembre 2027

4. CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES ACTEURS CLES.

 ENTREPRISE	 CENTRE DE FORMATION	 ALTERNANT	 TUTEUR	 ACCOMPAGNATEUR
<ul style="list-style-type: none">▪ Entreprise cotisante au FMFP avec un montant de droit de tirage suffisant▪ Sans contrat en litige en cours avec le FMFP▪ N'est pas engagé dans un précédent AP Alternance▪ Peut soumettre en consortium pour les entreprises ayant un même besoin	<ul style="list-style-type: none">▪ Disposant d'une autorisation à délivrer une reconnaissance▪ Proposant un parcours académique structuré aboutissant à un diplôme ou un certificat▪ Disposant de ressources logistiques humaines pour assurer le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none">▪ Doit être inscrit en centre de formation▪ Agé de 16 ans au minimum au moment de la soumission	<ul style="list-style-type: none">▪ Justifiant soit d'un diplôme du même domaine que l'alternant (de niveau équivalent ou supérieur) et au moins un an d'expérience dans le métier ; Soit justifier d'au moins 02 ans d'expérience en lien avec le domaine ou la formation▪ Tuteur présenté par l'entreprise porteur et partenaire, garant de l'effectivité du mandat▪ Pouvant assurer une présence ou une permanence durant les phases pratiques en entreprise	<ul style="list-style-type: none">▪ Mandaté par le centre de formation▪ Pouvant assurer le suivi (administratif, académique) des alternants tout au long du parcours d'alternance

5. SECTEURS ET COMPETENCES ELIGIBLES



5.1. Tourisme / Hôtellerie / Restauration (THR)

308 275 touristes en 2024 (+40 %)³, le secteur THR contribue à 13 % du PIB. Mais 42 % des jeunes (18-35 ans) sont au chômage et 80 % des emplois⁴ restent précaires. L'alternance aligne les compétences sur les normes internationales.

Les métiers ciblés :

- Les métiers de l'hébergement et de la restauration traditionnelle ou haut de gamme
- Les métiers touchant le tourisme local ou domestique : activités récréatives, excursion, la restauration collective ou rapide (industriel), traiteur, les espaces et activités de loisir, les métiers dans les sites récréatifs (centres commerciaux, parc, etc.) ;
- Les métiers liés à l'organisation des événements ou festival local/régional, les métiers de gestion des patrimoines culturels (guide, historien, etc.) et des animations culturelles ;
- Les métiers liés au tourisme vert ou l'écotourisme ; le tourisme nature, birdwatching, whalewatching, parapente, tree climbing, etc,
- Les métiers liés à l'organisation d'évènements sportifs ;
- Les métiers dans les centres de bien être, SPA, les métiers d'accueil dans les centres médicaux ;
- Les Métiers dans le tourisme 2.0 dont les services liés aux technologies de l'information et de la communication (e-marketing, services en ligne) ;
- Les métiers liés à l'organisation et gestion d'évènements professionnels ou MICE
- Les métiers de guidage, la Gestion/conservation des parcs et réserves naturelles, les designers et concepteurs de circuits ;
- Les métiers dans le transport touristique, les métiers de voyageur ;
- Les métiers d'enseignement et de formation dans le tourisme, les métiers dans la gestion des établissements de formation ;
- Les métiers liés aux activités de croisière et de baignade (piscine naturelle, bassins artificiels, surveillance de plage, surf, windsurf, kitesurf, circuits en mer, plongée, pêche, surf etc) ;
- Les métiers liés au Touring opérateur, ticketing, circuit...
- Les métiers sociaux tels que le responsable RSE.



5.2. Technologies de l'Information (TIC)

Plus de 400 entreprises TIC créées en 3 ans, ambition de 6 % du PIB d'ici 2028⁵. Frein majeur : 10 % des ingénieurs formés fuient à l'étranger⁶, seuls 10 % des employeurs

³ Information relayée par Xinhua News Agency et Madagascar Tourisme.com : <https://madagascar-tourisme.com/fr/308-275-arrivees-touristiques-enregistrees-en-2024/>

⁴ Etude COEF - Ressources Résultats de l'enquête Afrobarometer Round 10 à Madagascar 2024, sur « l'égalité des genres » et « la promotion de la jeunesse » Moov Madagascar, Newsmada.afrobarometer.org

⁵ Publié le Lundi 17 juillet 2023 sur l'Express de Madagascar

⁶ Midi Madagasikara en date du 07 mai 2019

financent la formation continue⁷. L'alternance fixe les talents et aligne les compétences sur les besoins du marché.

Les métiers ciblés :

- Les métiers d'ingénieurs et de techniciens dans les TIC ;
- Les métiers des BPO dont les calls center ;
- Les métiers et compétences exigés par les Parcs technologiques ;
- Les postes dans des unités de fabrication et d'assemblage de composants électroniques ;
- Les postes dans le montage d'ordinateurs et d'équipements de télécommunication ;
- Les métiers dans le développement d'applications ;
- Les métiers dans l'intégration de solutions de haute technologie ;
- Les métiers dans la télé services (centres d'appels, télémarketing, télé saisie, etc.) ;
- Les métiers dans l'Audit de système d'information ;
- Les métiers dans l'Audit sécurité, la gestion de projet ;
- Les Métiers de l'art graphique ;
- Les Métiers de conception et traitement des maquettes pour l'impression ;
- Les métiers de l'imprimerie essentiellement axés sur la numérisation, la manipulation et la maintenance de nouvelles machines.
- Le métier dans la maintenance des infrastructures informatiques/ numériques ;
- La gestion et le développement réseau, des applications ;
- Les métiers de la cryptomonnaie ;
- Les métiers de l'e-marketing ou du commerce digital



5.3. Textile / Habillement / Accessoires (THA)

221 Millions d'euros d'exportations en 2023⁸, 200 000 salariés dans l'industrie formelle. Double menace : hausses des droits de douane américains (47 %) et normes SST obligatoires pour exporter vers l'Europe dès 2027. L'alternance renforce la compétitivité et la conformité aux standards internationaux.

Les métiers ciblés :

- Les métiers du tissage, dont la conception de produit, techniques d'impression en relation avec le produit, activités de patrons, design, stylisme, teinture etc.
- Les métiers de la confection dont les ingénieurs textiles, contrôleur qualité, coupeur, dentellière / brodeur, machiniste, plisseur, retoucheur, etc.
- Les métiers dans l'artisanat de l'habillement et la couture
- Les métiers des accessoires : artisans en pierre précieuse, maroquinier, orfèvre, bijoutier, cordonnier, tanneur etc.
- Les métiers dans la coupe et couture
- Les métiers dans le recyclage des habits d'occasion

⁷ Note de conjoncture économique de Madagascar, « Comblent le gap de la productivité : libérer le potentiel économique de Madagascar », Banque mondiale, Institution Financière Internationale, Février 2025

⁸ Article de l'express de Madagascar en date du 18 juin 2024.



5.4. Développement Rural (DR)

Agriculture représente 22,6 % du PIB, 60 % de la population en milieu rural⁹. Le programme FORMAPROD a déjà formé 53 000 jeunes dans 14 régions jusqu'en 2023. L'alternance accélère la modernisation des pratiques et l'autonomie économique des jeunes ruraux.

Les métiers ciblés :

- Les métiers liés à la production et à l'exploitation des activités rurales et agro-industrie
- Les métiers intervenant dans la transformation et la valorisation des produits issus du milieu rural ;
- Les métiers relevant de la gestion, de l'organisation et du pilotage des activités économiques rurales ;
- Les métiers liés à la commercialisation, à la distribution et à l'accès aux marchés ;
- Les métiers contribuant à la qualité, à la conformité et à la sécurisation des processus et des produits ;
- Les métiers liés aux services d'appui, d'accompagnement et de soutien aux acteurs et aux entreprises rurales



5.5. BTP / Ressources Stratégiques (BTP-RS)

Grand Tana : 100 000 logements à construire, croissance démographique de 2,4 %/an. Les grands projets miniers (Rio Tinto QMM, Ambatovy, ...) n'arrivent toujours pas à combler rapidement leurs besoins en main d'œuvre qualifiées, techniciens qualifiés et ingénieurs. L'alternance répond en urgence à cette pénurie.

Les métiers ciblés

- Les métiers dans les hydrocarbures notamment la distribution de carburant (station-service) ;
- Les métiers de la construction du domaine des bâtiments ;
- Les métiers de la construction de routes, voies et travaux publics ;
- Les métiers du transport de produits sensibles ;
- Les métiers dans les mines ;
- Les métiers dans l'énergie renouvelable, fossile et électrique



5.6. Éducation

En 2020, seuls 17 % des enseignants malgaches avaient un diplôme pédagogique¹⁰. L'alternance permet aux futurs enseignants d'acquérir une pratique de terrain dès leur formation et réduit les disparités entre régions.

Les métiers ciblés :

- Les métiers d'enseignants/professeurs vacataires ou titulaires (en pré-emploi ou FPC) ;
- Les métiers d'instituteur. trice ;

⁹ Wikipédia, Economie de Madagascar, Mise à jour mai 2025

¹⁰ Teachers for All : Comprendre le déploiement des enseignants du primaire à Madagascar, Etude de cas qualitative, UNICEF, Novembre 2024

- Les métiers d'éducateurs et formateurs (expert, spécialiste ou aide) dans des cabinets, instituts ou établissement ;
- Les métiers de Conseil pédagogiques, en orientation et éducation
- Les métiers d'éducateurs spécialisés ;
- Les métiers de surveillance
- Les métiers d'experts et spécialistes en pédagogie numérique et éducation inclusive ;
- Les métiers administratifs (comptable, économiste, etc.) ;
- Les métiers de Personnel de direction ou de management ;



5.7. Santé

25,8 % de la population vit à plus de 10 km d'un centre de santé de base¹¹. La pénurie de soignants qualifiés est criante, surtout en zones rurales. L'alternance réduit l'écart entre formation académique et exigences de terrain.

Les métiers ciblés :

- Les métiers de Responsable de vente de médicaments (rural)/ Personnel de pharmacie ;
- Les Auxiliaires et agents de comptoir ;
- Les Agents de santé communautaire ;
- Le Personnel administratif des établissements de santé ;
- Les laborantins et chercheurs ;
- Les métiers de Médecins (généralistes et spécialistes comme anesthésiste, cardiologue, chirurgien, pédiatre) ;
- Les métiers de Chirugiens-dentistes ;
- Les métiers de Pharmaciens (officine, hospitalier, industrie) ;
- Les métiers de Sages-femmes ;
- Les métiers d'Infirmiers (IDE) et Infirmiers spécialisés ;
- Les métiers d'Aides-soignants (AS) : soins d'hygiène, de confort et de surveillance ;
- Les métiers de Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Psychomotriciens ;
- Les métiers de la podologie ;
- Les métiers de Techniciens de laboratoire médical et techniciens en imagerie médicale ;
- Les métiers Ambulanciers. ;
- Les Métiers Techniques, de Gestion et d'Administration ;
- Les Ingénieurs biomédicaux et hospitaliers ;



5.8. Transport / Logistique

Secteur vital pour les échanges locaux, interrégionaux et internationaux. L'urbanisation croissante et le développement du commerce exigent des profils qualifiés capables de gérer des flux complexes.

Les métiers ciblés :

- Les métiers de l'Acconage et de la Manutention ;

¹¹ Madagascar ACCESS Activity – Midterm Evaluation Report (USAID / Data for Impact, 2022)

- Le transport routier, maritime et aérien de marchandises sensibles ou générales/ personne ;
- Les métiers de la concession automobile ;
- Les métiers portuaires (transit, administratif et opérationnel, handling, groupage,), aéroportuaires, maritimes et de la navigation (courtier, pilotage, consignation, lamanage...)



5.9. Finance / Assurance

41,2 % des adultes bancarisés en 2022¹² et encore une large part exclue. Plus de 30 institutions de microfinance servent 1,5 million de clients¹³. Le secteur FinTech explose : l'alternance forme des profils immédiatement opérationnels dans un environnement en mutation.

Les métiers ciblés

- Les métiers des Services bancaires & analyse de crédit
- Les métiers de l'Assurance & gestion des risques
- Les métiers de Comptabilité & gestion financière
- Les métiers d'Analyse de données financières
- Les métiers de la FinTech et technologies bancaires : blockchain, paiements mobiles, transactions numériques



5.10. Commerce /Autres

Croissance économique de 4,2 % en 2024 (Banque Mondiale¹⁴), portée par les services et le commerce. Le boom du e-commerce et des nouvelles plateformes de distribution crée une demande forte en profils commerciaux polyvalents.

Les métiers ciblés :

- Les métiers de gestion des ventes & service client
- Les métiers de Marketing & stratégie commerciale (national & international)
- Les métiers de l'E-commerce, SEO & réseaux sociaux
- Les métiers de la Gestion de la relation client (CRM)



5.11. Industrie

Transformation des matières premières, fabrication et production d'énergie. Des CFP et LTP délivrent déjà CAP, BEP et Bac Pro avec des spécialisations industrielles — l'alternance renforce ces parcours avec une immersion directe en entreprise.

Les métiers ciblés :

- Les métiers de la Production industrielle et contrôle qualité

¹² Rapport d'activités 2022 de la Coordination Nationale de la Finance Inclusive (CNFI) de Madagascar

¹³ Rapport de diagnostic de FinMark Trust sur le secteur financier malgache, 2018-2022

¹⁴ Madagascar - Vue d'ensemble – Banque mondiale le 04 avril 2025

- Les métiers de la Maintenance préventive et corrective des équipements
- Les métiers de l'Automatisation et robotique industrielle
- Les métiers de la logistique industrielle et gestion des flux
- Les métiers de la Sécurité et gestion des risques industriels

5.12. Autres secteurs

Outre les secteurs clés mentionnés ci-dessus, il existe d'autres domaines qui, bien que parfois moins développés, offrent un potentiel de croissance important à Madagascar. Ces secteurs incluent des domaines tels que l'économie bleue et aquaculture, la Gestion des Ressources Naturelles, les Energies Renouvelables, les nouvelles technologies agricoles et d'autres secteurs émergents. Les projets dans ces secteurs visent à soutenir l'innovation, la durabilité et l'adaptabilité aux défis sociaux et environnementaux auxquels Madagascar est confronté. Ce sont des secteurs émergents qui nécessitent une main-d'œuvre formée pour intégrer des approches modernes et efficaces.

⚠ Règle importante : Les compétences transversales ou comportementale (communication, leadership, gestion de projet...) ne peuvent pas constituer un projet autonome. Elles doivent obligatoirement être articulées avec des compétences techniques métier.

La pertinence de cibler une compétence transversale doit être justifiée par rapport au besoin du métier.

6. FINANCEMENT

6.1. Enveloppe

- Enveloppe totale : **1 250 000 000 MGA dont 70% dédié aux projets en consortium et 30% en mono porteur**

6.2. Fonds additionnel

- Le montant du Fonds additionnel par projet est plafonné à 20 000 000 MGA pour une entreprise, 40 000 000 MGA pour 2 entreprises et 60 000 000 MGA pour 3 entreprises et plus.
- Le financement combine les droits de tirage FMFP et des fonds additionnels. Un effet levier est appliqué selon la taille de l'entreprise :

Taille	Effectif	Effet levier
MTPE	Moins de 21 salariés	x 100
PME	21 à 70 salariés	x 30
Grande entreprise	Plus de 70 salariés	x 7

💡 Exemple

Un groupement formé d'une MTPE + une PME

$$FA = (DT, TPME \times 100) + (DT PME \times 30)$$

Le cofinancement (apport en nature ou numéraire) est encouragé, mais non obligatoire.

6.3. Charges éligibles au FMFP

✓ Eligibles /prise en charge

- Les frais de scolarité (écolage) dont les indemnités de l'accompagnateur
- Indemnité du tuteur en entreprise : 100 000 MGA/alternant/mois
- Location de matériel pédagogique (en entreprise)
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Frais de déplacement, restauration, hébergement d'alternant (si applicable, seulement pendant la période en entreprise 120 000 MGA/mois/alternant)
- Frais de gestion du dossier (maximum 3 % du montant total)

✗ Non éligibles

- Frais d'inscription en centre
- Assurance Responsabilité Civile
- Voyage d'études
- Achats et investissements



Sélection : Un projet obtenant moins de 70/100 est éliminé. Dans le cas d'un projet non validé, l'équipe technique du FMFP accompagne le promoteur pour une nouvelle soumission lors du prochain appel.

L'ordre de priorité des critères de sélection de projets est de :

- Projets sans réserve
- Note technique du projet
- Priorité accordée aux premières réserves levées jusqu'à épuisement du budget

7. DOCUMENTS DE PROJET

7.1. Documents de soumission (cf. Section 2)

7.2. Document de contractualisation

Document	Obligatoire
1 Convention tripartite par alternant	Oui
2 Copie de l'assurance alternant	Oui
3 RIB de l'entreprise porteuse du projet	Oui

7.3. Document de rapportage

Document	Obligatoire
1 Rapport technique : Attestation d'inscription au programme (Ecole), certificat de scolarité, Attestation de bonne fin de parcours (Ecole)	Oui
2 Rapport financier : Frais de scolarité, indemnité de tuteur (état de paiement, indemnité de l'alternant (état de paiement), toutes factures	Oui
3 Toutes factures	Oui

8. SOUMISSION

Par email à **ap@fmfp.mg**

Objet : **Soumission définitive Alternance_AP24**

9. CONTACT & ACCOMPAGNEMENT



projetsdeformation@fmfp.mg



: 034 41 592 77 - 038 41 593 01 – 038 41 593 03 - 038 41 593 05

Annexes disponibles :

Lettre de demande de financement • Lettre de mandat • Déclaration d'intégrité • Budget •
Convention tripartite • CV tuteur • Guide de l'alternant • Kit tuteur • Kit accompagnateur • Grille
d'évaluation